

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
Consortium sur les Solutions durables pour les réfugiés
centrafricains

Appel à manifestation d'intérêt pour la pré-identification
des candidats au partenariat de mise en œuvre du projet

Partenariat local



Consortium ACF – CARE – DRC - NRC,
RCA

Contenu

Section 1. Vue d'ensemble	343
Chapitre 2. Critères d'admissibilité.....	454
Chapitre 3. Engagements de membres du consortium	565
Chapitre 4. Processus de sélection des partenaires	565
Annexe A. Demande de partenaires locaux : Profil du partenaire de mise en œuvre pour la présélection	87
Annexe B. Demande de partenariat : Annexes obligatoires.....	8108
Annexe C. Manuel de politique des partenaires d'exécution	Erreur ! Signet non défini.11Erreur ! Signet non défini.

1. Section 1. Aperçu

Introduction

La RCA a connu une crise politique complexe en 2013 dont les conséquences immédiates ont été le déplacement des populations et l'activisme des groupes armés. Des populations se sont déplacées vers les pays voisins notamment au Cameroun. Malgré une persistance de quelques poches d'insécurité dans certaines parties du pays, une amélioration globale est à apprécier depuis quelques temps. Des retournés commencent à revenir dans la partie occidentale du pays où des espoirs de relance économique sont notés.

Pour adresser les besoins liés au retour en RCA et à la présence des réfugiés au Cameroun sur la façade les régions de l'Adamaoua et de l'Est et en réponse aux recommandations de la conférence de Yaoundé sur les personnes réfugiées de la Centrafrique, l'Union Européenne a financé un programme de résilience socio-économique. Ce programme couvrant la RCA et le Cameroun est mise en œuvre par un consortium d'ONGs internationales constitué d'Action contre la Faim (ACF), de CARE, du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC). Pour assurer une pérennité des action et le renforcement des capacités communautaires, le consortium s'entoure d'organisations locales qui participeront à la mise en œuvre des activités tout au long du projet.

Ce Consortium, basé sur des solutions et initiatives durables pour les réfugiés centrafricains et les communautés d'accueil, a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour identifier les partenaires locaux pour les zones de mise en œuvre du projet notamment l'Ouham Pende, la Nana Mambere, la Mambere Kadei et la Sangha Mbaéré en fin d'année 2023. A la suite de cet exercice, les partenaires ont pu conclure des partenariats pour les Préfectures sus-citées sauf la Nana Mambere.

La collaboration avec les partenaires se voudra stratégique et opérationnelle. Elle vise à contribuer au renforcement des capacités des acteurs locaux et à un leadership local accru dans les réponses humanitaires et de développement. Elle contribuera ainsi aux ambitions stratégiques globales de l'approche programmatique visée en matière de « localisation » en particulier, ainsi qu'aux engagements pris dans le **cadre du Grand Bargain** en général pour une meilleure portée des interventions allant de l'assistance d'urgence à la résilience. Cette collaboration mènera à une coordination forte et à une mise en œuvre efficace de cette intervention et des approches de résilience dans ces zones régions. Elle contribuera de manière plus spécifique, à la mise en œuvre des activités et à l'atteinte des résultats prévus dans le cadre du « **programme transfrontalier de promotion des solutions durables aux situations de déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine (RCA)** » financé par l'Union Européenne.

Objectif du partenariat

Le consortium cherche à s'engager dans des partenariats de mise en œuvre de ce projet avec les acteurs locaux, y compris les ONG locales et les organisations communautaires opérant dans le contexte local, en vue de fournir une assistance efficace menant à la relance socio-économique des communautés et bénéficiaires cibles. Simultanément, renforcer les capacités locales pour protéger les droits des populations locales et répondre aux besoins humanitaires et de développement.

L'objet de l'appel à manifestation d'intérêt concerne la sélection des acteurs locaux pour mettre en œuvre des activités dans les domaines suivants :

Thématique	Description	Zone	Lot	Nbre OSC
Inclusion financière et genre	Appuyer la mise en œuvre et le suivi des activités suivantes : a) Mise en place de nouvelles Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) b) Identification et mise en réseau des anciennes AVEC (mature) avec des IMF. c) Suivi et accompagnement des AGR (Activités Génératrices de Revenu)	Préfecture de Nana Mambere	Lot B2	01

Les demandeurs peuvent soumettre une manifestation d'intérêt pour le lot complet (toutes les activités).

Chapitre 2. Critères d'admissibilité

Pour être éligibles, les candidats doivent être en mesure de démontrer les points suivants :

- a. Démontrer la capacité et l'expérience dans la fourniture d'une aide humanitaire et/ou de développement dans un ou plusieurs des secteurs clés du projet conformément aux lots décrits ci-dessus.
- b. Être officiellement enregistré pour travailler en RCA et plus précisément dans la préfecture de Nana Mambere (voir liste au tableau de l'Annexe A).
- c. Avoir une présence active et/ou de l'expérience dans la zone géographique du lot pour lequel l'organisation postule.
- d. Avoir des systèmes pour gérer de manière indépendante et transparente les ressources humaines, la comptabilité financière, la logistique et le suivi-évaluation et redevabilité des programmes
- e. Avoir du personnel à temps plein avec un mandat clair et une séparation des tâches entre les postes.
- f. Être prêt à s'engager à vous conformer aux exigences des donateurs et du consortium et du bailleurs, y compris les rapports (une formation et une orientation des membres du consortium sur la conformité des donateurs seront fournies).
- g. Démontrer la volonté de participer aux activités de renforcement des capacités (sur la base des examens des capacités des projets des partenaires).
- h. Avoir la volonté de soutenir la collecte d'informations clés relatives au suivi de l'évolution du contexte (sécuritaire, économique, etc.) lorsque cela est nécessaire.
- i. Démontrer qu'il est prêt à participer aux évaluations à mi-parcours et finales, comme demandé.
- j. Accepter de participer aux activités de visibilité des membres du consortium ou des donateurs.
- k. Avoir des procédures opérationnelles standards (SoP) bien élaborées pour guider la mise en œuvre des activités en place ou être disposé à en élaborer.

- l. De préférence, disposer leur propre code de conduite sa politique de PSEA et sa politique de protection de l'enfance que tous les membres du personnel et les bénévoles signent ou être prêt à en élaborer et souscrire aux politiques en vigueur des membres du consortium
- m. Accepter de se soumettre sans condition à une évaluation des capacités institutionnelles dans le cadre de ce processus de sélection.

Cet appel à manifestation d'intérêt donne la priorité aux **principes humanitaires** et à la capacité des partenaires à fournir une aide humanitaire et de relèvement précoce de manière impartiale. Par conséquent, les organisations suivantes ne sont pas admissibles :

- a. Entreprises privées ou autres entités à but lucratif.
- b. Groupes associés aux parties à la crise en cours dans les régions d'implémentation de l'action.
- c. Organisations interdites de recevoir des ressources ou un soutien de la part des principaux donateurs institutionnels.
- d. Organisations dirigées par des personnes dont le nom figure sur les listes de sanctions des Nations Unies et/ou de l'Union Européenne.
- e. Partis ou groupes politiques dont l'affiliation à des partis politiques compromet l'impartialité de l'assistance.

Chapitre 3. Engagements du consortium

Les membres du consortium « Solutions et initiatives durables-SOLID en sigle » visent à élargir et à renforcer **les partenariats équitables**. D'une part, la valeur ajoutée pour les membres du consortium peut inclure l'expertise complémentaire de l'acteur local dans un secteur particulier, l'accès à des zones ou des bénéficiaires spécifiques, les connexions aux réseaux locaux et/ou les connaissances sur les contextes et les besoins locaux. D'autre part, sans s'y limiter :

- a. Les acteurs locaux bénéficieront un renforcement des capacités dans le but de pouvoir fournir des services aux personnes ciblées par l'action et de soutenir la stabilisation et le développement locaux en général.
- b. Les membres du consortium favoriseront la réciprocité des relations, l'appropriation locale du programme en établissant un modèle de gouvernance conjointe de partenariat en collaboration avec le partenaire local.
- c. Les membres du consortium veilleront à ce que les partenaires conçoivent et mettent en œuvre des activités programmatiques essentielles dans le cadre du budget disponible et à ce que ces partenaires assument une responsabilité croissante dans la conception et la mise en œuvre des programmes au cours du partenariat.
- d. Les membres du consortium permettront aux partenaires de contribuer à la stratégie et au processus décisionnel dans le pays d'opération en lien au zone d'intervention de l'ONG avec laquelle l'accord est signé.
- e. Les membres du consortium favoriseront l'accès des partenaires aux possibilités de financement, y compris les modèles de financement innovants.
- f. Les membres du consortium veilleront à contribuer aux efforts de plaidoyer du partenaire en améliorant son accès aux forums de plaidoyer et aux réunions de coordination externes.

2. Chapitre 4. Processus de sélection des partenaires

Les organisations répondant aux critères susmentionnés et souhaitant postuler pour devenir un partenaire au Consortium SOLID en RCA doivent soumettre l'annexe A dûment remplie ainsi que toutes les annexes requises énumérées à l'annexe B à partner.cmr@drc.ngo avec pour objet « **RCA_ partenariat Local** » avant le lundi **26 Août 2024 à 23h59**.

Les demandes reçues après la date et l'heure ne seront pas acceptées.

Les demandes doivent être soumises en français et par mail uniquement.

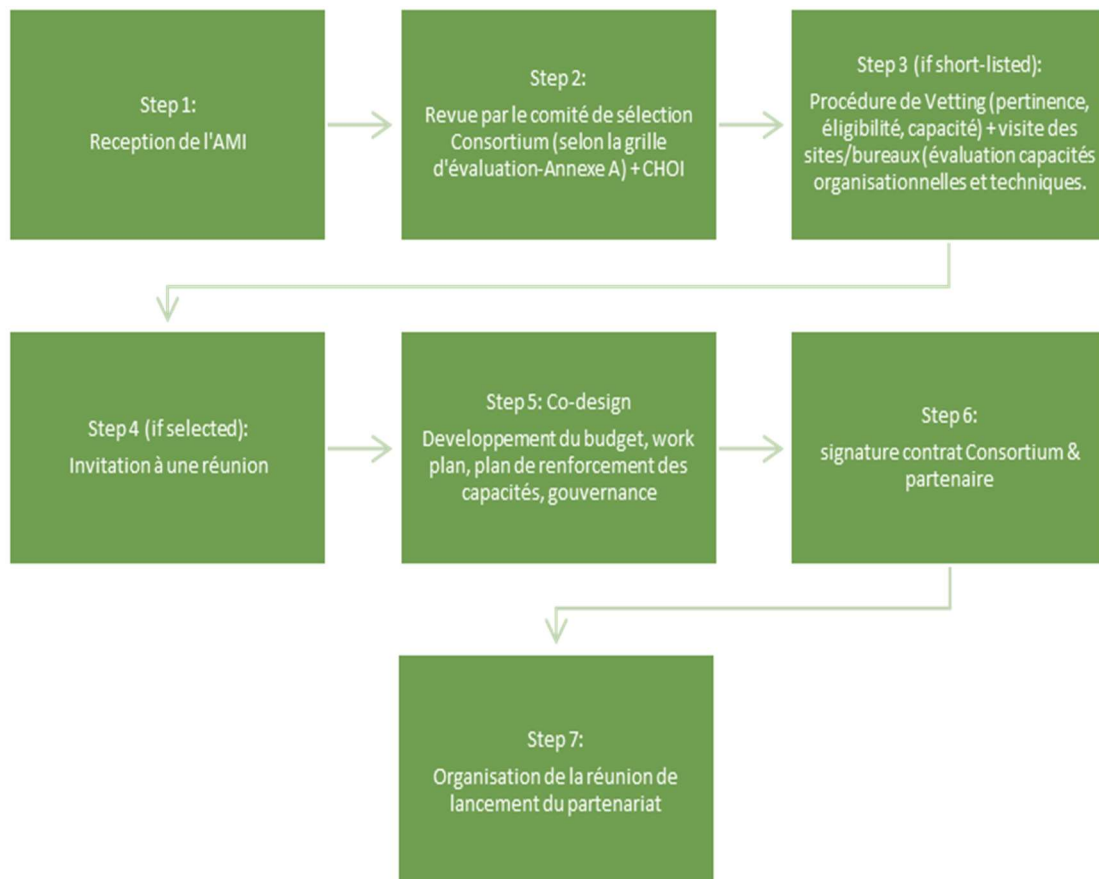
Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée par écrit au plus tard le 13 Août 2024 à 12h00 en contactant partner.cmr@drc.ngo

Le Consortium ne s'engage pas à contracter avec les partenaires soumettant une manifestation d'intérêt et n'a aucune obligation d'initier un partenariat avec l'un des candidats.

Le Consortium exclura du processus de sélection toute candidature qui usera de manœuvres d'influence ou de positionnement non réglementaire ou non prévues dans cet appel.

Dès réception des informations ci-dessus de la part des partenaires de mise en œuvre potentiels, le Comité directeur du partenariat local du consortium examinera les manifestations d'intérêt pour le placement sur une liste restreinte basée sur la notation établie à l'annexe A ainsi que les documents de réception énumérés à l'annexe B. Les candidats présélectionnés seront contactés par courrier avant le 30 septembre 2024 pour participer au processus de vérification, y compris le remplissage d'un outil de pertinence, d'un outil de vérification et d'un outil de capacité. Une réunion préalable à ce processus de vérification sera organisée à l'intention des candidats présélectionnés en vue d'expliquer comment devra se passer ce processus.

Le diagramme ci-dessous résume le processus d'initiation du partenariat en 7 étapes :



Annexe A. Demande de partenaires locaux : Profil du partenaire de mise en œuvre pour la présélection – 20 points au total

INFORMATIONS GÉNÉRALES		Marquer
Nom de l'organisation :		2 points
Année d'établissement au Cameroun :		
Adresse du bureau :		
Domaines d'expertise :	<i>Lister jusqu'à 3.</i>	
Êtes-vous enregistré au Cameroun et dans la zone de mise en œuvre du projet (Région Est Cameroun) ?	<i>[Oui / Non] Si oui – veuillez partager une copie des documents d'enregistrement Si non – veuillez fournir des informations sur les mesures prises pour sécuriser l'inscription et la date prévue d'achèvement</i>	
Avez-vous déjà travaillé avec ACF, CARE, DRC ou NRC (au Cameroun) :	<i>[Oui / Non] Si oui – veuillez fournir un résumé des relations avec l'une des organisations membres du consortium sur les solutions durables</i>	
Où se trouve votre bureau principal / siège social :		
Fournir un lien vers les pages du site Web / des réseaux sociaux de votre organisation.		
Chef de bureau (Responsable N°1) (CdB)	Contact pour le partenariat (si différent de CdB):	
Nom:	Nom:	
Titre:	Titre:	
Téléphone:	Téléphone:	
Messagerie électronique:	Messagerie électronique:	

PERTINENCE		Marquer
Existence d'une base opérationnelle dans la Nana Mambere	<i>Répondez en 150 mots maximum.</i>	3 points
Expériences dans les activités de sensibilisations des communautés sur l'agroécologie ?	<i>Répondez en 150 mots maximum.</i>	3 points
Expériences dans les activités d'autonomisation et résilience économique y compris les AGR et AVEC?	<i>Répondez en 150 mots maximum.</i>	3 points
Expérience dans le suivi des activités agricoles avec les groupes communautaires ?	<i>Répondez en 150 mots maximum.</i>	3 points
Expérience de partenariat concluant avec d'autres ONG/ UN ?	<i>Répondez en 150 mots maximum.</i>	3 points
Quelle est la nature de votre relation avec la fiscalité en RCA ?/ Avez-vous un dossier fiscal à jour ?	<i>Répondez en 150 mots maximum.</i>	3 points

Approbation de la vérification : Comme indiqué ci-dessus, si votre organisation est présélectionnée par le comité de sélection du consortium, celui-ci devra mener un processus de « vérification » de votre organisation conformément à la politique ou stratégie de partenariat du membre du consortium.

Cette vérification est conçue pour assurer une collaboration harmonieuse et transparente et éviter toute perturbation inutile du partenariat. Cette politique fait partie intégrante du Manuel des opérations et définit neuf normes de qualité et les exigences opérationnelles minimales correspondantes (c.-à-d. (1) évaluation et sélection des partenaires de mise en œuvre; 2° la base contractuelle de la société; 3) la participation stratégique des partenaires d'exécution; 4) le renforcement des capacités; 5° la sûreté et la sécurité; 6) la conformité des donateurs; 7) le suivi, l'évaluation et l'apprentissage; 8) la responsabilisation et les principes humanitaires fondamentaux; et (9) la documentation et la tenue de dossiers.

La vérification permet de s'assurer d'une bonne connaissance de votre organisation avant de conclure un partenariat afin de maximiser les chances d'un partenariat réussi. En signant ce qui suit, nous autorisons les membres du consortium à effectuer cette vérification, si votre demande passe à l'étape suivante.

Signature:

Date:

Nom du signataire :

Titre du signataire :

Annexe B. Demande de partenariat : Annexes requises

En plus de la demande dûment remplie et signée, les demandeurs doivent également soumettre en annexe les informations suivantes.

#	Annexes (à présélectionner)
1	Budget annuel
2	Comptes annuels
3	Organigramme organisationnel
4	Copie des dispositions du statut juridique de l'ONG en RCA

Gratien Nendaka